

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE ST PIERRE DELS FORCATS  
EN DATE DU VENDREDI 29 MARS 2019 à 18h**

Présents: M. BLANQUE Pierre, Mme CAZELLES Joelle, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, Mme GOSSET Julie, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Mme PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents: M. BONO Jean-Pierre

Secrétaire de séance: M. Henri PALAU

Préambule: approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

**1/ CA18- Comptes de gestions 18- BP 19 CCAS et commune :**

M. le Maire présente les résultats de l'exercice 2018 ainsi que les reports sur le budget 2019. Il explique les variations. Il détaille ensuite les réalisations et présente une vue synthétique de la situation financière de la commune.

Les comptes administratifs 2018 sont approuvés à l'unanimité.

Les taux d'impositions seront reconduits à l'identique.

Les propositions de budgets primitifs sont validées à l'unanimité.

Sont ensuite étudiées les subventions attribuées aux associations. Le tableau tel que proposé est validé en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible du CCAS.

**2/ Groupement de commandes chantier rue des lilas :**

Le projet de mise en esthétique des réseaux avec le sydeel avance et il convient désormais de prévoir un groupement de commandes avec le siaepa du Cambre d'Aze pour les réseaux d'eaux. Validation du conseil municipal.

**3/ Centre des Eclaireurs de France :**

L'établissement public foncier d'Occitanie nous propose un avenant afin d'inclure dans l'enveloppe financière qu'il nous accorde pour l'aménagement du cœur de village, l'achat du centre des éclaireurs au prix négocié de 205 000€.

Le conseil municipal accepte cet avenant, l'établissement public foncier se porte acquéreur pour nous et nous avons jusqu'en 2021 pour le rembourser.

**4/ Contentieux communauté de communes :**

- Validation d'un nouveau recours conservatoire contre la proratisation de la convention de gestion du scolaire Font-Romeu/Bolquère dans l'attente de la médiation future
- Le Maire indique que le budget communautaire est inquiétant car en déficit
- Le souhait de changer de communauté de communes est débattu. Le conseil municipal valide une délibération sollicitant le changement de communauté de communes auprès du Préfet suivant les opportunités territoriales

**5/ Affouage 2019 :**

Les parcelles déterminées pour le marquage des lots sont : 22+15+6+34

Tarifs et modalités d'inscription inchangés.

**6/ licence 4 :**

Il est évoqué le souhait des gérantes du snack-bar de la saison passée de poursuivre l'exploitation.

Le conseil valide un loyer mensuel de location de la licence à hauteur de 500€/mois.

L'exploitation estivale de l'établissement sera affinée avec le sieca, en conservant toutefois une coupure après cet hiver et avant l'hiver prochain.

#### **7/ Mise à jour du tableau des effectifs :**

- Validation de l'ouverture du poste de rédacteur principal 2<sup>e</sup> classe par voie de mutation pour le poste de secrétaire de mairie
- En parallèle information d'une étudiante en bts alternance secrétariat à compter de septembre
- M. le Maire annonce que la mutualisation du poste de Mme OSTER est terminée avec Eyne et le SIECA. Mme OSTER demande une fin de mutualisation à son départ. M. le Maire rappelle que c'est lui qui décide.

#### **8/ Dossiers en cours :**

- Transfert de compétences eau potable et assainissement auprès des communautés de communes. Nouvelle prise de position demandée par la préfecture au 1/7/19
- Mme PALAU demande si le RTM est venu diagnostiquer les travaux nécessaires sur le rocher.  
M. le Maire relancera l'agent en charge du dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 20h45.

Le Maire,  
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,  
Henri PALAU,